

qui ont comparé ce qu'il a dit au collège de Dartmouth avec les discours prononcés aux États-Unis peu avant le 10 juin par l'ancien ministre du Commerce, et depuis cette date par l'ancien secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ne pourraient que se frotter les yeux et se demander s'il y a quelque chose de changé. En effet il n'y a rien, semble-t-il, dans les discours du premier ministre, qui n'ait déjà été dit, et fort bien dit, et au moins avec autant d'énergie, par les membres du gouvernement libéral.

L'autre jour les quatre ministres sont revenus d'une réunion tenue à Washington en rapportant la promesse qu'avait faite le gouvernement des États-Unis de ne pas reprendre la forme d'écoulement du blé par opérations compensées que les États-Unis avaient déjà abandonnée quand nous étions encore au pouvoir. Cela semblait être vraiment tout ce qui avait été accompli, à moins qu'on ait accompli autre chose dont il n'était pas question dans le communiqué. On pourrait se demander si ceux qui ont voté pour un changement le 10 juin voulaient vraiment plus qu'un changement de figures, car jusqu'ici cela semble être surtout ce qu'on a obtenu, sauf peut-être un sentiment croissant de malaise au sujet de l'avenir. Vous ne vous attendriez pas, monsieur l'Orateur, à ce que j'admette que ce fût une très importante amélioration.

Je ne devrais pas tarder plus longtemps à complimenter le proposeur de l'Adresse (M. A. R. Smith, de Calgary-Sud) et celui qui l'a appuyé (M. Arsenault), pour les féliciter sincèrement du style admirable et du débit de leur premier discours à la Chambre. Bien sûr, la Chambre écoute toujours avec sympathie un député nouvellement élu qui tente ses premiers efforts pour en capter l'oreille, et les deux députés en question s'en sont tirés d'une façon qui augure bien de leur future participation à nos débats. Il n'est pas d'usage qu'un chef de l'opposition louange les discours des motionnaires de l'Adresse et, en cette occasion où, moi aussi je suis novice, je ne me départirai pas des précédents. Je ne saurais évidemment pas partager l'admiration très compréhensible qu'ils éprouvent à l'égard du nouveau gouvernement qu'ils se doivent d'appuyer, ayant été élus à cette fin.

Je crois avoir atteint le point où je devrais indiquer, aussi précisément que possible, quelle sera l'attitude de l'opposition libérale envers le nouveau gouvernement au cours de la présente session, pendant la durée de laquelle je prévois que je serai responsable de sa direction. Il y a vingt-deux ans que le parti libéral n'a pas siégé dans l'opposition. Au cours de ces vingt-deux années, le Canada

a joui,—j'emploie un mot qui, selon moi, sera de plus en plus utilisé à cet égard à mesure que le temps passera,—...pendant les 22 ans où le Canada a eu le bonheur d'être gouverné par un régime libéral, nous, en tant que libéraux, nous sommes enorgueillis d'avoir donné suite à chaque article du programme présenté à la population dans chaque campagne électorale, chaque fois que le Gouvernement, ou le Parlement du Canada, a pu le faire par lui-même. Les seuls articles des programmes libéraux auxquels on n'a pas donné une suite complète sont ceux qui ont nécessité la collaboration provinciale,—collaboration qu'on n'a pas toujours obtenue,—ou la collaboration des gouvernements d'autres pays ou d'organismes internationaux. Tout ce que nous nous sommes engagés à accomplir et que le gouvernement fédéral pouvait accomplir seul a été accompli. C'est un tableau de réalisations dont nous sommes fiers à juste titre. Nous sommes fiers aussi de ce que, au cours des vingt dernières années, la population du Canada en soit venue à prendre pour admis que le gouvernement du Canada agit de bonne foi et fait honneur à ses engagements envers elle. Je crois bien que la population attendra du gouvernement conservateur la même bonne foi à laquelle elle a été accoutumée de la part du gouvernement libéral dans l'exécution des engagements. Je crois comprendre que c'est aussi l'avis du présent premier ministre (M. Diefenbaker).

Bien entendu, on peut prétendre que la situation est quelque peu différente parce que le présent Gouvernement n'a pas l'avantage d'une majorité à la Chambre. On ne saurait le nier. Le parti conservateur n'a pas obtenu, loin de là, la majorité du vote populaire ni celle des sièges à la Chambre des communes, le 10 juin dernier. Cependant, pour ce qui est de ses promesses à la population, cela ne devrait pas constituer un obstacle insurmontable pour le Gouvernement. Les deux petits partis représentés à la Chambre ont fait écho à presque toutes les promesses conservatrices. A cet égard, la différence la plus grande entre le parti conservateur et les petits partis est que ces derniers ont fait des promesses encore plus étendues.

Je crois comprendre que, depuis le 10 juin, l'honorable député de Rosetown-Biggart (M. Coldwell) et d'autres membres de son parti ont promis leur appui au gouvernement dans l'exécution des promesses faites, du moins dans la mesure où eux-mêmes ont fait ces promesses. Aux yeux de bien des libéraux, quelques-unes des promesses ont paru quelque peu imprudentes, certaines même impossibles à réaliser, mais l'attitude essentielle du parti libéral,—attitude qui n'a